Lettre de rentrée 2024 de l'Inspection Académique et Pédagogique Régionale

publié le 14/09/2024

Descriptif :

Chères et chers collègues,
Nous tenons à vous souhaiter à toutes et à tous une excellente rentrée et une très bonne année scolaire 2024-2025 au cours de laquelle nous aurons à cœur de continuer à travailler ensemble pour la réussite des élèves et l'épanouissement professionnel de chacun.
Afin d'aborder l'année avec des repères clairs et communs, nous mettons à votre disposition quelques informations utiles sur notre discipline.

Sommaire :

- Inspection pédagogique d'espagnol
- Textes officiels et préconisations
- Vie de la discipline
- Ouverture internationale

Chères et chers collègues,
Nous tenons à vous souhaiter à toutes et à tous une excellente rentrée et une très bonne année scolaire 2024-2025 au cours de laquelle nous aurons à cœur de continuer à travailler ensemble pour la réussite des élèves et l'épanouissement professionnel de chacun.
Afin d'aborder l'année avec des repères clairs et communs, nous mettons à votre disposition quelques informations utiles sur notre discipline.

Inspection pédagogique d'espagnol

Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) de LV - spécialité espagnol

Les Inspecteurs Généraux de notre discipline sont Monsieur Yann PERRON, doyen des IGÉSR d'espagnol, Madame LAVAIL Christine, Monsieur Jean-Charles PINEIRO, et Monsieur HERARD Arnaud en charge du suivi de l'académie de Poitiers.

Inspection pédagogique régionale

Le pilotage de la discipline est assuré au niveau académique par Mesdames Solène PAGNOUX et Virginie JEAN. Vous pouvez nous contacter sur notre messagerie académique (solene.pagnoux@ac-poitiers.fr ; virginie.jean@ac-poitiers.fr) ou sur la boîte fonctionnelle commune ipr.espagnol@ac–poitiers.fr.

Chargés de missions

- Assistants : Sandra PEREZ
- B.T.S. : Cécile NEVEU-VANLAERE, (NDRC, CG, CPME, SAM, GTLA), Bruno BUIGUES (MCO, Com, CI), Laurence RICHERT (MHR)
- Coordination de la formation continue (stages du PAF) : Céline TOFFOLI
- Formation aux concours internes : Cécile NEVEU-VANLAERE
- INSPE : Christine SAIVRES (stagiaires à mi-temps) ; BUIGUES Anne (étudiants Master 1 MEEF)
- International (Coopération avec l'Aragon) : Virginie ANDRE
- Chargés de mission d'inspection (visites conseils) : Audrey BOUTMY (16) Gaëlle ROLAIN et Julien PASTRE (17),

Estelle BOURJALA (79), Christine BRION (86),
- Référents pédagogiques départementaux des enseignants néo-contractuels : Jennifer DUVAL (16), Julien PASTRE (17), Estelle BOURJALA (79-86),
- Webmestre et animatrice disciplinaire du numérique : Valentina CASTILLO MUÑOZ

Textes officiels et préconisations

Certification en espagnol : Élèves de section européenne des classes de 2de en LGT et de 1e en LP

Calendrier :
- épreuves écrites : mercredi 12 mars 2025 (9h-11h45)
- épreuves orales : entre le 29 janvier et le 2 avril 2025 à des dates fixées au niveau académique.

Collège : Repères de progressivité et attendus de fin d'année

Le site Eduscol a publié les repères annuels de progression et les attendus de fin d'année pour quatre langues vivantes (anglais, allemand, espagnol, italien). Ils précisent les objectifs, notamment linguistiques, et donnent des exemples de réussite concrets selon les niveaux du CECRL visés.
Ces documents viennent en appui desprogrammes en vigueur pour les cycles 3 et 4 (BOEN n° 31 du 30 juillet 2020).

Examens du cycle terminal

Nous récapitulons ici les textes de référence concernant le cycle terminal.

a. Modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022
Note de service du 28-7-2021

b. Attestation du niveau de compétence en langues vivantes
Les dispositions publiées au Journal officiel du 13 décembre 2022 indiquent que pour tous les élèves des lycées généraux et technologiques, y compris ceux inscrits en section linguistique (section binationale, section internationale ou classe menant au BFI), le niveau de compétence dans chacune des activités langagières, indiqué dans l'attestation de langues vivantes, est apprécié par les professeurs de langue vivante A et de langue vivante B dans le livret scolaire de l'élève en fin de cycle terminal, le niveau global étant calculé automatiquement par le LSL. L'attestation de langues vivantes est ainsi délivrée au vu des résultats obtenus par l'élève dans le cadre de la classe, sans nécessité de mettre en place dans l'établissement un temps d'évaluation balisé dédié hors du temps de classe.
La note de service du 22-2-2023(NOR : MENE2228103N) parue au BO n°11 du 16 mars 2023 relative aux modalités de délivrance de l'attestation de langues vivantes indique : « Quel que soit le statut du candidat, les enseignants s'appuient sur les grilles d'évaluation publiées sur le site Éduscol dans la page dédiée aux modalités d'évaluation des langues vivantes au baccalauréat général et au baccalauréat technologique. »

---

c. Grilles d'évaluations
Suite à la publication de la note de service relative à l'attestation de langues vivantes, les grilles d'évaluation ont été actualisées sur Eduscol et sont dorénavant les grilles de référence à utiliser comme aide à l'évaluation.

d. Évaluations ponctuelles de langues vivantes A et B à compter de la session 2022
Note de service du 28-7-2021

e. Programmes pour les évaluations ponctuelles de langues vivantes - années 2022 à 2027
Note de service du 16-8-2021

f. Choix et évaluation des LVER et des DNL à compter de la session 2022
Note de service du 29-7-2021

g. Évaluation spécifique de contrôle continu organisée pour les candidats au baccalauréat scolarisés dans les sections européennes ou de langues orientales et pour les candidats présentant une **DNL** ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante, à compter de la session 2022
Note de service du 28-7-2021

h. Grand oral
-**Terminale de la voie générale** : Note de service du 27-7-2021
-**Terminale de la voie technologique** : Note de service du 27-7-2021

i. Enseignement de spécialité LLCER
- **1e** : Évaluation ponctuelle dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement pendant la classe de première de la voie générale à compter de la session 2023 : Note de service du 29-7-2021

- **Terminale** : dispositions en vigueur à compter de la session 2024 concernant la définition de l'épreuve terminale et les grilles d'évaluation

---

Vie de la discipline

Pédagogie et enseignement

L'enseignement de l'espagnol participe à la construction de parcours scolaires ambitieux, sur le plan culturel comme sur le plan linguistique. Il contribue ainsi à l'acquisition des savoirs fondamentaux et il favorise l'ouverture internationale des élèves via les programmes de mobilité à destination des élèves.
Ainsi, le cours d'espagnol est le lieu privilégié de l'exposition à la langue cible, tant par la qualité de la langue authentique des supports utilisés que par la qualité de la langue employée par l'enseignant. Il permet en outre l'exigence d'une prise de parole construite dans le souci omniprésent de développer l'autonomie linguistique et l'esprit critique de tous les élèves. La présence des 30 assistants de langue hispanophone doit également y contribuer. En effet, au-delà de l'apport culturel et interculturel évident, l'assistant intervient dans les entraînements à la prise de parole en continu et en interaction, dans l'élaboration de projets, dans la co-animation de cours et contribue à l'ouverture européenne et internationale de l'établissement, ce qui peut être valorisée par la labellisation Euroscol. Des enregistrements peuvent lui être demandés. Dans tous les cas, son action s'inscrit dans un projet pédagogique concerté à l'initiative de l'équipe. Le site France Education Internationa l (anciennement CIEP) et la rubrique « Assistants » sur le portail académique de langues vivantes sont, à ce titre, des plus intéressants.

La construction d'un ensemble cohérent, avec des objectifs précis, des entrainements réguliers et des évaluations aux critères clairement définis et explicités, vise à rendre les apprentissages efficaces et à permettre à l'élève de s'épanouir dans le cadre de ses apprentissages. Nous rappelons l'importance du processus global d'évaluation qu'il convient de mettre en place, dans une double approche positive et bienveillante, par compétences et selon les critères du CECRL. Donner un cap et expliquer le sens de ce que l'on fait facilitent l'engagement de tous les élèves. Cette bienveillance pédagogique contribue à ce que les élèves se sentent accompagnés et valorisés.

Formation : Inscriptions au Plan Académique de Formation (PAF)

L'offre proposée au PAF doit permettre à chacun de trouver des dispositifs qui correspondent à ses besoins en formation, tout en répondant aux orientations nationales et académiques. Notre offre de formation a été construite dans le but de faire monter chacun en compétence sur les enjeux didactiques de notre discipline et également sur les gestes professionnels opérants : ainsi, l'immersion en classes ouvertes notamment, ainsi qu'en section binationale Bachibac permettra d'observer les pratiques modélisantes de collègues formateurs et hôtes.

Concernant les dispositifs à l'offre à candidature individuelle :
Vous retrouverez ci-dessous l'identifiant des modules ouverts à l'abonnement puis à la préinscription. Ces mêmes modules sont aussi affichés sur le site de l'EAFC. Vous pouvez vous abonner de manière illimitée aux modules de votre choix. Lorsqu'une session de formation est programmée, vous recevez une notification vous invitant à aller vous préinscrire. Une fois la demande validée par le supérieur hiérarchique, et si la session est complète, vous

recevrez une notification puis un ordre de mission.

Nous vous invitons à consulter l'offre de formation ci-dessous ainsi que sur le e-catalogue de formation en espagnol que nous avons eu le plaisir de co-construire pour vous rendre l'offre accessible et lisible quant à son contenu et ses modalités de mise en œuvre. Nous vous invitons à consulter ce catalogue au fil de l'année pour répondre à vos besoins en formation : E-catalogue du plan académique de formation en espagnol.

Focus sur le numérique :
La circulaire de rentrée rappelle que l'Ecole doit jouer un rôle déterminant dans l'usage raisonné des écrans et l'appropriation d'une culture numérique responsable. Il importe de soutenir le développement des compétences numériques de tous les acteurs de la communauté éducative (élèves, enseignants, cadres) notamment par la formation académique ou en établissement et d'exploiter le numérique comme valeur ajoutée aux pratiques d'apprentissages et d'enseignements. Cette ambition est partagée par l'académie et déclinée dans notre discipline dans le plan de formation mais aussi grâce à un Groupe de Recherche et Développement Professionnel (GRDP) disciplinaire sur les usages du numériques en classe d'espagnol. Les productions sont publiées sur le portail académique. Nous tenons à remercier les contributeurs pour les projets pédagogiques, les séquences à fort contenu culturel et les expérimentations proposées qui attestent du dynamisme et de la créativité de la discipline.
Des webinaires d'un format court permettront de partager à la communauté disciplinaire le fruit des expérimentations du GRDP. Vous trouverez plus de détails sur le e-catalogue de formation.
Enfin, une Chaîne vidéo ESPAGNOL met à votre disposition, des captations vidéos relatives à l'enseignement de l'espagnol, des mises en œuvre pédagogique concrètes, des compte-rendus de manifestations, des expériences de mobilité ainsi que des productions d'élèves.
Nous avons ainsi à cœur de mettre en lumière les usages du numérique en lien avec le référentiel de compétences du numérique et le développement de l'esprit critique de chacun.

- Rendez-vous de carrière et visites conseil

Les inspections déclinées sous forme de visites conseils et rendez-vous de carrière sont des moments privilégiés pour échanger ensemble sur les pratiques pédagogiques, et ainsi pouvoir valoriser l'engagement de chacun.
La séance observée en inspection s'inscrivant dans un contexte que certains documents éclairent, nous apprécions que vous nous transmettiez le déroulé de la séquence, les supports qui la composent, les évaluations et un accès au cahier de texte ou à tout autre document que vous jugerez utiles pour mettre en valeur votre pratique enseignante.

a) Rendez-vous de carrière (échelons 6 – 8 – 9)
Vous serez informés de la date de votre rendez-vous de carrière (dans le cadre du PPCR) par un mail automatique quinze jours avant la visite, reçu dans votre messagerie académique. Pour les rendez-vous de carrière, il n'est pas obligatoire de fournir de documents. Toutefois, pour que l'observation de la séance soit efficace et que l'entretien soit constructif, nous vous invitons à préparer ceux cités précédemment ainsi que le document d'aide à la préparation de l'entretien que nous vous enverrons en amont de notre rencontre. La rédaction de ce document vous permettra d'engager une démarche réflexive sur votre parcours professionnel et sur votre pratique pédagogique, ainsi que sur vos besoins en formation et vos perspectives de carrière.

b) Visites conseils : enseignants certifiés et agrégés
Ces visites concernent en priorité les néo-titulaires et entrants dans l'académie. Une visite conseil peut être demandée en dehors des rendez-vous de carrière dans le cadre d'une expérimentation ou en préparation d'un rendez-vous de carrière. Vous serez informés de la date une semaine avant.

c) Visites conseils : enseignants non-titulaires
Les enseignants néo-contractuels bénéficient d'un accompagnement à leur prise de fonction par un tuteur en établissement et par le suivi en distanciel d'un référent pédagogique départemental (sous forme de visio, appels, échanges de documents didactiques par mails, visites conseils). Une animation de réseau de tous les enseignants non-titulaires est également assurée par le coordonnateur de la formation des contractuels ainsi que l'IPR en charge de leur suivi. Une visite conseil est en outre réalisée dans les premières semaines de la prise de fonction ainsi qu'au

cours de l'année en fonction des besoins identifiés. Le suivi de l'ensemble des enseignants contractuels est assuré grâce à des visites régulières et par la formation continue sous forme de deux stages en présentiel et deux visio en distanciel, ainsi qu'un parcours M@gistère en espagnol construit et nourri par les formateurs disciplinaires d'espagnol.

Ouverture internationale

Programme « Cruzando Fronteras » pour les secondes

"*Cruzando fronteras*" est le programme de mobilité individuelle qui est proposé dans notre académie aux élèves de secondes. Cette année, il sera d'une durée de 5 semaines. Les établissements souhaitant ont dû envoyer leur candidature jusqu'au 9 septembre ; les élèves ont ensuite jusqu'au mercredi 6 novembre pour postuler. La procédure de candidature élève est indiquée sur l'article du SRAREIC Pôle territorial de Poitiers.

Echanges et projets virtuels

L'ouverture européenne peut être pensée grâce à différents types d'actions et de projets :
- La journée européenne des LVE (26/09)
- La semaine des langues vivantes (08 au 12 avril 2024)
- La journée de l'Europe
- La plateforme Etwinning et le programme Erasmus+ sont de vrais leviers pour agir sur l'ouverture européenne de votre établissement. Des actions, portées pa r la correspondante académique Etwinning et la DAREIC seront proposées régulièrement aux équipes des 1er et 2nd degrés pour faire vivre les langues vivantes étrangères de façon ludique, interactive et coopérative avec les élèves.
- La page du « Ministerio de Educación y Formación profesional » met à disposition des annonces publiées par des collègues espagnols prêts à mettre en place un échange

Échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants : calendrier de dépôt et de traitement des candidatures pour l'année 2023-2024

- Le programme Jules Verne, Note de service du 24-6-2024
- Échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants : calendrier de dépôt et de traitement des candidatures pour l'année 2025-2026. Note de service du 24-6-2024
- Postes et missions à l'étranger (hors établissements de l'enseignement français à l'étranger du réseau de l'AEFE, la MLF et l'Aflec) ouverts aux personnels titulaires du MENJ et du MESR. Note de service du 1-7-2024

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire et beaucoup de plaisir à travailler avec vos élèves.

Solène PAGNOUX et Virginie JEAN
IA-IPR d'espagnol

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.